

VOTRE, NOTRE GAZETTE



Chères Brizambourgeoises, chers Brizambourgeois,

Nous débutons 2025 comme les 2 dernières années, avec beaucoup de conflits un peu partout dans le monde mais également de difficultés dans notre hexagone. Le monde bouge avec ses crises, ses conflits, ses catastrophes humaines et environnementales mais aussi avec ses progrès technologiques, ses progrès scientifiques, ses réussites et ses espoirs.

En ce début d'année, nous devons rester optimistes, je le sens et je l'espère, nous n'avons pas le choix, le monde doit/va connaître un sursaut d'humanité, nous allons enfin bannir l'égoïsme et l'extrémisme. Notre seule raison d'être sera la construction ensemble d'un monde de paix pour nos enfants, un monde où le respect, le partage, le sourire, l'acceptation de l'autre et le respect de la nature seront notre manière de vivre.

Pour notre Commune, 2024 restera dans notre mémoire collective comme l'année de l'ouverture de notre Maison de Santé Pluridisciplinaire des Borderies. Je profite de cet instant pour remercier une fois encore tous les professionnels de santé de la commune qui se démenent pour pouvoir nous apporter le meilleur.

Alors pour 2025, le budget communal n'est pas encore validé par notre conseil, néanmoins ce qui est sûr c'est que nous allons continuer plusieurs chantiers importants. Vous en trouverez le détail dans les pages sui-

vantes.

C'est bien sûr l'agrandissement, la restructuration et la création d'un pôle biodiversité pour le groupe scolaire qui sera le grand projet. Il y aura également la construction du préau en face le porche et nous allons également réfléchir sur la construction d'un petit abri pour l'ambulance de nos pompiers et... bien d'autres choses encore.

Bien sûr notre labellisation « Village d'Avenir » nous aide énormément.

Côté animation 2025, nous espérons bien sûr retrouver le Moto Cross, le Rallye de Saintonge, la Frairie, le Marché de Noël et Octobre rose avec les filles du Tennis. Mais en 2025 nous allons vivre d'autres moments forts en effet le dimanche 13 avril à 17H dans notre salle des Fêtes nous recevrons l'Orchestre Philharmonique des Vals de Saintonge. Ce sera une première à Brizambourg, 25 musiciens nous interpréteront un concert de musique classique. Réservez votre dimanche car ce sera magique.

Le 8 mai 2025 nous nous associerons aux commémorations nationales des 80 ans du 8 mai 1945 et il y aura de belles surprises...

En attendant ces moments de convivialité, à vous tous et à vos familles, permettez-moi de vous souhaiter une belle, très très belle année 2025. Beaucoup d'amour, de respect de partage de tendresse de solidarité et de réussite, soyons optimiste.

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Votre Maire, Didier Cosset

AU SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Infos municipales
- Les travaux
- La vie communale
- Les associations

AGENDA

13 janvier

St Barbe des Pompiers

1er février

Soirée américaine du comité des fêtes

22 février

Loto du foot

13 avril

*Concert
orchestre philharmonique 17 h*

8 mai

Marche du souvenir et commémoration

14 juin

Repas dansant des aînés à 12 h

juillet

Bal des pompiers et portes ouvertes

14 juillet

Défilé

20 juillet

Rallye de Saintonge

30 août

Moto Cross nocturne

5,6 et 7 septembre

Frairie

18 octobre

Octobre rose

novembre

Entrecôte des pompiers

Dictée annuelle bibliothèque

7 décembre

Marché de Noël

13 décembre

Repas des aînés à 12 h

les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr
accueil@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9h00 à 12h00
Mardi : de 15h00 à 18h30
Jeudi : de 14h00 à 17h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

les mardi de 15h00 à 18h30
les lundis et vendredis de 10h00 à 12h00

Jean-Jacques MENAGER

1er Adjoint :

les lundis de 9h00 à 12h00

Cécilia AGAT

3ème Adjointe :

les jeudis de 14h00 à 17h00

Loëtitia PELLIER

2ème Adjointe :

les vendredis de 9h00 à 12h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20

1,00€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,80€ (maternelle), 3,08€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3ème mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

les démarches administratives

EN MAIRIE

Inscriptions à l'Ecole Yves Bray

Lieu : Se présenter à la Mairie

Pièces à fournir : Livret de famille et justificatif de domicile

Inscription sur les listes électorales

Quand : Il est possible de s'inscrire toute l'année. Lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette démarche au moins 6 semaines avant le 1er tour.

Lieu : Mairie du domicile.

Formalités : être Français et avoir 18 ans au moins la veille du scrutin.

Documents à fournir :

- carte nationale d'identité,
- justificatif de domicile,
- formulaire d'inscription (cerfa n° 12669*02) à retirer en mairie ou sur le site internet de Brizambourg.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et les élections européennes.

Recensement militaire

Chaque jeune Français de 16 ans doit, dans les 3 mois qui suivent son anniversaire, se faire recenser à la mairie de son domicile. Son recensement citoyen lui permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18ans.

La démarche :

Venir en mairie dès la date des 16 ans (jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Pour toutes autres démarches n'hésitez pas à

- Contacter votre mairie
- Venir à la permanence France services le jeudi matin (9h00-12h30) à la mairie de Brizambourg
- Vous rendre sur <https://www.service-public.fr/>

Etat civil

En 2024, le service Etat Civil de la mairie a enregistré 10 naissances, 1 mariage et 15 décès. Les informations ci-dessous vous sont communiquées avec l'autorisation des familles.

NAISSANCES

CRÉPEAU **Aprile**

née le 3 juillet 2024 à Saintes

GRALL BONNET **Léandre**

né le 26 janvier 2024 à Châteaubernard

GIRARD **Clémence**

née le 5 juin à Saintes

VOISIN **Eliott**

né le 23 août 2024 à La Rochelle

MARIAGE

RENAUDIN **Mélissa** et **DESCHAMPS** **Jonathan**

mariés le 7 septembre 2024

DÉCÈS

CHAGNAUD **Réjane née SEGUY**

décédée le 11 octobre 2024

à Brizambourg

DUGAS **Elisabeth**

décédée le 20 avril 2024 à Saintes

GOMBERT **Jacques** (*Maire de Brizambourg de 1989 à 2001*)

décédé le 22 janvier 2024 à Burie

LIONNARD **Jacky**

décédé le 28 février 2024 à Bordeaux

RENAUD **Noël**

décédé le 06 août 2024 à Saintes



La plateforme Rénov' Info Service vous permet d'obtenir des conseils et des aides concernant les énergies renouvelables, les travaux d'isolation et les économies d'énergie de votre habitat.

QU'EST-CE QUE RÉNOV' INFO SERVICE ?

Vous avez des **problèmes d'isolation** dans votre logement ? Vous souhaitez avoir des **informations sur les énergies renouvelables** ou engager un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez savoir **comment financer** vos travaux ? Rénov' Info Service est à votre service.

Élaborée conjointement avec les communautés de communes d'Aunis Atlantique, d'Aunis Sud et des Vals de Saintonge, la plateforme Rénov' Info Service vous apporte **une aide gratuite** afin de vous accompagner dans votre projet.

Des missions variées

Vous êtes **propriétaire, locataire ou bailleur** ? Vous pouvez faire appel à Rénov' Info Service pour un accompagnement et des conseils concernant **la réalisation de vos travaux** ainsi que de nombreuses prestations.

La plateforme vous renseigne et vous oriente sur **plusieurs types d'aménagements** comme le changement de système de chauffage, l'isolation des combles ou du plancher ou encore l'installation d'énergie renouvelable.

UN ACCOMPAGNEMENT À CHAQUE ÉTAPE

Que vous soyez aux prémices ou déjà bien avancé dans votre projet, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit à chaque étape.

Rénov' Info Service vous aide notamment à définir les contours de **votre projet de rénovation**, préciser vos besoins en termes de construction, de réglementation thermique ou bien encore pour votre système de chauffage.



INFOS PRATIQUES

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Conseils personnalisés sur rendez-vous au siège de Vals de Saintonge Communauté les 2e et 4e mercredi du mois de 9h à 17h.

05 46 07 51 99

www.renov-info-service.fr



**RÉNOV'
INFO
SERVICE**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**PERDUS DANS
VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION ?**

AVANT DE VOUS ENGAGER

PROFITEZ DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS

DE VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

RÉNOV' INFO SERVICE

- **CONSEIL PAR TÉLÉPHONE**
- **PERMANENCES GRATUITES À SAINT-JEAN D'ANGELY**

Contactez votre service public local :

- Appelez au **05 46 07 51 99**
- de **9h00 à 12h30** du lundi au vendredi
- En ligne sur : **www.renov-info-service.fr**



Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement
aux travaux





Actions de prévention et de citoyenneté auprès des jeunes

Vals de Saintonge Communauté poursuit son engagement en faveur de la jeunesse grâce au déploiement et l'animation de plusieurs dispositifs visant à sensibiliser les jeunes du territoire aux enjeux de la citoyenneté, de la prévention des violences et du développement des compétences psychosociales.

BORNE INTERACTIVE DE PRÉVENTION

La BIP, Borne Interactive de Prévention, est un outil numérique créé par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Charente-Maritime pour prévenir les risques de violences dans les domaines du sport et de la jeunesse. À travers des quiz ludiques et illustrés, elle sensibilise les jeunes aux violences sexuelles, numériques, aux discriminations, au harcèlement et au bizutage.

Objectifs :

- Reconnaître les situations de violences
- Prendre conscience des conséquences de ces actes
- Favoriser la libération de la parole

Interventions : une première expérimentation a lieu du 5 au 13 novembre 2024 dans plusieurs

établissements scolaires du territoire, dont les collèges d'Aulnay de Saintonge et de Saint-Hilaire de Villefranche, les lycées Audouin Dubreuil et Blaise Pascal à Saint-Jean d'Angély, ainsi que les MFR d'Essouvert et de Matha.

MOI JEUNE CITOYEN

Cette exposition interactive s'adresse aux enfants de 9 à 13 ans et aborde les situations qu'ils peuvent rencontrer dans leurs principaux lieux de vie. Elle permet à l'enseignant ou à l'animateur d'apporter des réponses précises sur les lois et règles vécues par les jeunes et d'instaurer le dialogue avec les enfants qui lui sont confiés.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire
- Prendre conscience de ses droits et devoirs
- S'informer sur les conséquences d'actes délicieux

Parmi les exemples de questions régulièrement évoquées, on trouve notamment : Mes parents ont-ils le droit de lire mes mails ou mes SMS ? Une amie publie sur les réseaux sociaux une photo de moi, prise dans ma chambre. Je ne

voulais pas que cette photo soit diffusée. Comment puis-je faire ? Si un enfant fait une bêtise grave, est-ce que ses parents peuvent aller en prison à sa place ? Suis-je obligé d'obéir à mes parents ?

Interventions : l'exposition est en itinérance dans différentes mairies du territoire de novembre à mai, accessible à l'ensemble des CM2 :

- du 20 au 24 janvier à la mairie de Saint-Hilaire de Villefranche
- du 10 au 14 février à la mairie mairie d'Aulnay de Saintonge
- du 25 au 28 mars à la mairie de Bernay Saint-Martin
- du 7 au 11 avril à la mairie de Saint-Savinien sur Charente

Vals de Saintonge Communauté prend en charge le transport et l'animation.

QUESTIONS DE JUSTICE

Cette exposition interactive, élaborée par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, s'adresse aux adolescents de 13 à 18 ans. Elle permet d'apporter des réponses claires aux élèves sur la loi et le système judiciaire, à partir de textes fondamentaux relatifs aux droits et devoirs des mineurs.

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire
- Informer sur les conséquences d'actes délictueux
- Connaître les lieux d'information et d'écoute existants

Parmi les exemples de questions et de situations évoquées lors de l'exposition, on trouve notamment : Comment devenir volontaire dans les armées ? Mes parents divorcent. Que va-t-il se passer pour moi ? Ai-je le droit d'entrer seul dans un bar ?

Interventions : proposée à l'ensemble des classes de 4e du territoire, l'exposition est disponible dans les collèges de novembre à mars :

- en janvier au collège Georges Texier de Saint-Jean d'Angély
- en février au collège de Loulay
- en mars aux collèges d'Aulnay de Saintonge, de Matha et de Saint-Hilaire de Villefranche
- en cours de programmation dans les MFR d'Essouvert et de Matha, ainsi que dans les deux lycées de Saint-Jean d'Angély

ZIPPY, POMME, PASSEPORT

Ces programmes internationaux, aux caractéristiques universelles, visent à promouvoir la santé et le bien-être émotionnel des enfants de 5 à 11 ans (de 5 à 7 ans pour Zippy, de 7 à 9 ans pour Pomme et de 9 à 11 ans pour Passeport). Les modules se concentrent sur des thèmes spécifiques : sentiments, communication, amitié, résolution de conflits, changements et adaptation. Ils suivent une structure progressive où chaque séance s'appuie sur les précédentes. Chaque séance débute par la lecture d'une histoire illustrant le thème de manière ludique, accompagnée d'activités comme le dessin, les jeux et les discussions.

Objectifs :

- Développer les compétences psychosociales
- Augmenter le répertoire des stratégies d'adaptation
- Encourager l'entraide

Interventions : en partenariat avec la fédération des foyers ruraux de Charente-Maritime, dans le cadre de la prévention en santé mentale et du développement des compétences psychosociales, des animateurs interviendront en périscolaire sur 24 séances dans plusieurs écoles (Bords, Saint-Savinien sur Charente, Les Nouillers, Bernay Saint-Martin, Loulay, Aulnay de Saintonge et Villeneuve la Comtesse).

À travers ces différentes actions, Vals de Saintonge Communauté réaffirme son engagement en faveur de l'éducation à la citoyenneté et du bien-être des jeunes du territoire. Elle mobilise ainsi tout au long de l'année ses équipes du service enfance jeunesse au sein des établissements scolaires des Vals de Saintonge.

BRIZAMBOURG ADHÈRE AU

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME



BRIZAMBOURGEOIS DÉPOSEZ VOS DEMANDES 24H/24, 7J/7



www.urbanisme17.fr/gnaucdcvalsdesaintonge

Déclarations préalables, permis d'aménager, de construire ou de démolir, certificats d'urbanisme...



Pratique

Suivi de la demande en temps réel



Gratuit

Sans frais annexes



Sécurisé

Compte personnel et confidentiel



Transport à la Demande des Vals de Saintonge

 Le Transport
à la Demande
en Vals de Saintonge

Comment
je me
déplace ?



Étape 1

Je consulte
la fiche horaire
du Transport
à la Demande



Étape 2

Je réserve mon
déplacement
par téléphone ou
sur l'application*



Étape 3

Je me tiens
prêt devant
mon domicile



Étape 4

Je règle mon
voyage auprès
du conducteur



Étape 5

Je suis conduit
à mon arrêt



Étape 6

Pour le retour,
j'attends à l'arrêt
initial à l'heure
convenue



INFORMATION ET RÉSERVATION

 0970 870 870
APPEL NON SURTAXÉ

*Application Mon TAD Nouvelle-Aquitaine
tad@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr/tad

 Vals de
Saintonge
Communauté

 région
Nouvelle-
Aquitaine

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Nouveau !

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **je me connecte sur cyclad.org** ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Toutes les informations
et demande de Pass sur
cyclad.org ou en scannant
le QR Code ci-contre.



*Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**.*

Une question ?

➤ cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66

✉ monpass@cyclad.org

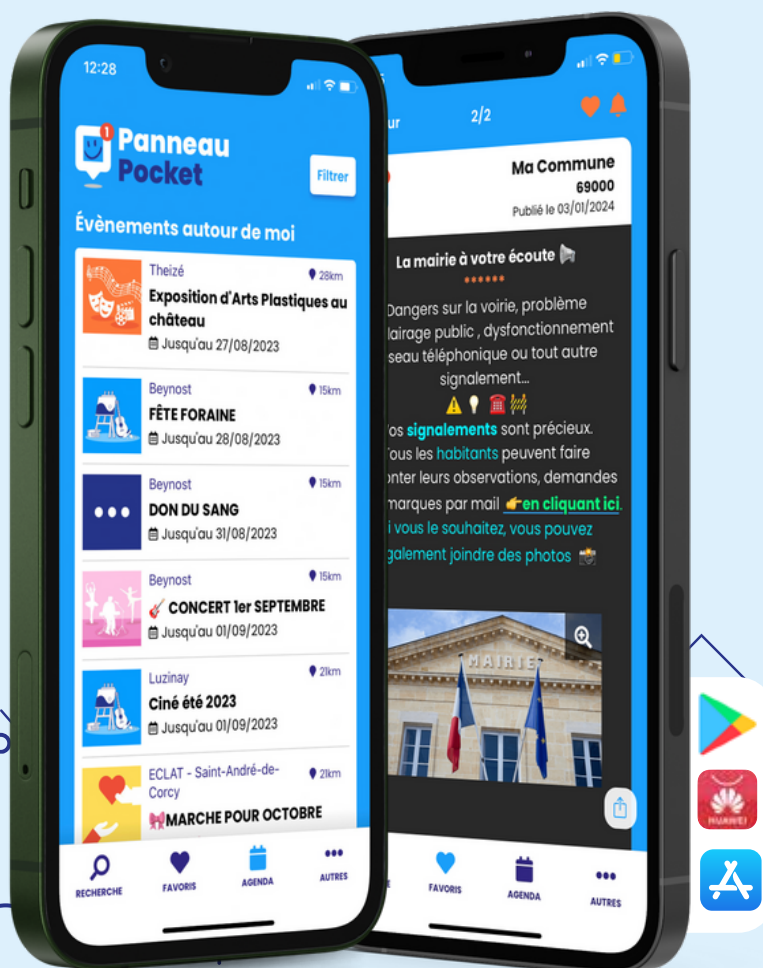
cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir





Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



GRATUIT

ANONYME

SANS PUBLICITÉ



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

EXEMPLES DE TRAVAUX OU ACHATS 2024



Nous avons fini la construction de la maison de santé. 11 Professionnels de santé dans 7 cabinets.



Nous avons abattu les bâtiments en face de l'école, fait passer le géomètre pour la mise en vente d'une maison et d'un passage pour une autre maison ainsi que pour prévoir la construction d'un préau.



Pour raison de sécurité, nous avons fait abattre le bâtiment « Neau » derrière la salle des fêtes.

Nous avons fait reprendre le mur du cimetière coté Bercloux, le mur du milieu et les tuiles coté Château.



LES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

PROJETS VOTÉS EN CONSEIL MUNICIPAL EN 2024 OU JANVIER 2025

■ **Agrandissement, restructuration et création du Pôle de biodiversité du Groupe Scolaire** : l'architecte est choisi, Mr Christophe GODET. Les plans sont faits (voir plans), les demandes de subventions également.

■ **Travaux de voirie** : les travaux prévus au budget 2024 devraient enfin être réalisés en début 2025 (route de la Verderie et rue Maillet). Pour le budget 2025, la Commission Voirie Communale va se réunir en février pour proposer des priorités 2025 au Conseil Municipal.

■ **l'ilot en face de l'École** : construction d'un préau à l'ancienne (voir plan).

■ **Route des Jonchères** : si le département ne bloque pas le dossier pour des questions de finances, pour la sécurité de tous, réfection de la voirie, finition des trottoirs et enfouissement des réseaux.



Première esquisse agrandissement Groupe Scolaire et création pôle de biodiversité.



France Services



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

RENDEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE

À LA PERMANENCE

FRANCE SERVICES À BRIZAMBOURG !



Mairie - 10 rue Dr Grand
17770 Brizambourg



05 46 58 63 63 / 06 10 87 15 94

franceservices-matha@valsdesaintonge.fr



Nous vous accueillons et accompagnons : Chaque jeudi : 9h - 12h30



STATIONNEMENT TRÈS GÉNANT

À moins de 5 m en amont d'un passage piéton dans le sens de la circulation, hors emplacements prévus

Sur un passage piéton

Sur une voie verte
Sauf véhicules autorisés



Sur une voie de bus, taxi, ambulances...

Sur un trottoir
Sur une place pour personne handicapée

Sur une piste cyclable

Sur une place de transporteur de fond



Amende forfaitaire de 135 €
(575 € si le délai de paiement est dépassé)

Vous risquez aussi :

l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule en cas d'absence ou de refus de bouger le véhicule.



Pour rappel, le stationnement sur les trottoirs est interdit.

Afin de garantir la sécurité des piétons et des usagers de la route merci de respecter la réglementation sous peine d'amende.



Ecole municipale Yves Bray

Les inscriptions des enfants nés en 2022 sont ouvertes !

Plus d'information en mairie au 05-46-95-97-03
ou par mail à accueil@brizambourg

*Cérémonie
du 8 mai*



Brocante



*Cérémonie
du 14 juillet*



Cirque



Octobre
rose



Inauguration de
la maison de
santé

Marché
de Noël



Frairie





BNIC

COGNAC

FRANCE

FICHE RÉCOLTE COMMUNALE

COMMUNE : BRIZAMBOURG

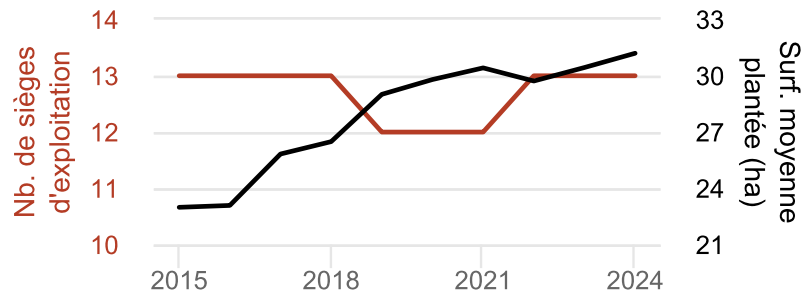
LES EXPLOITATIONS

Nombre d'exploitations ayant des vignes plantées sur la commune :

45

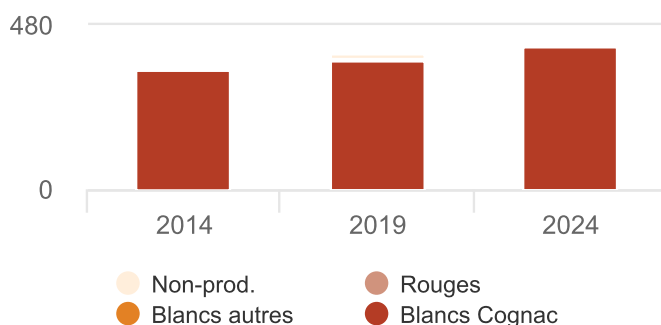
Nombre de sièges d'exploitation sur la commune :

13



LA STRUCTURE DU VIGNOBLE (EN HA)

Superficies plantées :	438,03
... en non-production :	8,71
... en production :	429,32
- dont Cépages aptes au Cognac :	420,9
- dont Cépages Blancs Autres :	3,71
- dont Cépages Rouges :	4,71

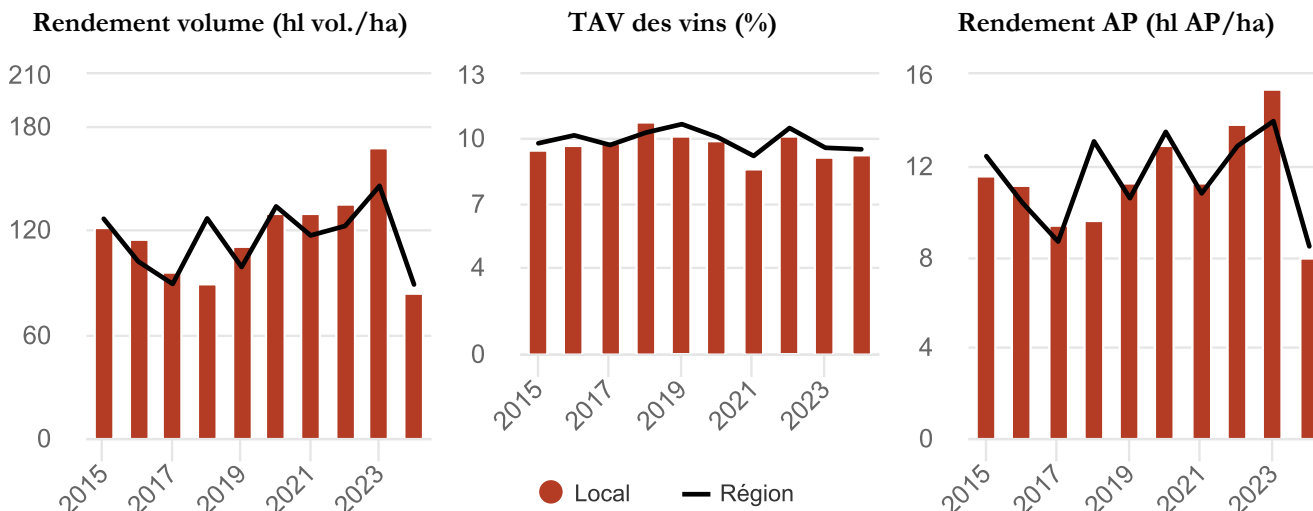


LA RÉCOLTE (EN HL VOL.)

Cognac : **33 233,07** Pineau : **244,16** Vins de pays : **61,37** Autres : **720,5**

FOCUS COGNAC

Surface en prod. (ha) :	392,48	Rendement (hl vol./ha) :	84,67	Classement récolte :	73e / 486
Récolte (hl AP) :	3 102,47	Rendement (hl AP/ha) :	7,9	Classement surface :	63e / 486
Récolte (équival. btles) :	1 108 027	TAV communal (%) :	9,33		



Pour tout renseignement à propos de cette fiche, contacter le pôle Économie et Développement Territorial du BNIC :
 Stéphane Feuillet : 05 45 35 60 73 / sfeuillet@bnic.fr · Matthias Boulet-Martinez : 05 45 35 60 74 / mmartinez@bnic.fr
 cognac.fr

La vie de la commune

École Primaire Yves Bray : Notre, votre école...

Adresse, téléphone(s) et courriel :

4, allée des tilleuls
17 770 Brizambourg
05.46.95.93.88 (+ répondeur)
07.63.78.17.17 (SMS uniquement)
ce.0170244y@ac-poitiers.fr

Directeur : M Caudard Guénaël
(journée de décharge de direction le jeudi et un vendredi sur trois)



Pour cette année scolaire, l'effectif reste stable, avec 130 élèves répartis sur 6 classes, depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

L'équipe enseignante se compose de Mme Coline Guillot (PS-MS) et Mme Emilie Bourdoiseau (MS-GS). Pour ces deux classes de maternelles, elles sont accompagnées de 3 ATSEM, Mmes Martine Damon, Lydia Canot et Mélanie Corso.

Les classes élémentaires sont prises en charge par Mme Marion Lacou (CP), M Guillaume Large (CE1-CE2), Mme Anne Béral (CE2-CM1), Mme Manon Macouin et M Guénaël Caudard (CM2).

M Léandre Minet apporte également son aide à l'équipe enseignante, dans le cadre d'un contrat de Service Civique Universel.

En temps périscolaires, Marie-Christine Touzeau gère la garderie. La restauration est assurée par Marie-Claude Nogales et Arthur Morin, notre cuisinier.

Les parents peuvent participer à la vie de l'école, soit en tant que représentants élus au conseil d'école, soit en apportant leur aide aux projets (dont ceux mis en place avec l'APE).

Les projets 2024-2025

Différentes actions se déroulent au cours de l'année scolaire, comme :

- la fréquentation de la bibliothèque municipale, l'activité « Classe dehors », les activités Chorale...
- les projets spécifiques comme le Permis Piéton (avec la gendarmerie), les Gestes de Premiers Secours, l'exposition-débat « Moi, Jeune Citoyen »...

Cette année, en partenariat avec l'APE et la municipalité, une fresque sera réalisée sous le préau, avec la participation d'une artiste locale, Mme Sarah Lutaud. Ce projet sera commun à toutes les classes de l'école.

Les enseignants des classes élémentaires souhaitent s'investir pour les commémorations du 8 mai 2025, à l'occasion de ce 80ème anniversaire.

L'équipe envisage de reconduire une sortie commune, comme cela a été le cas en juin 2024, avec la sortie à la journée au zoo de La Palmyre. Merci encore à la participation financière de l'APE pour cette journée.

Enfin, la municipalité a invité l'équipe enseignante à s'associer au groupe de travail sur l'extension de l'école. Les enseignants ont donc pu apporter leur collaboration à ce projet important.

Inscriptions pour septembre 2025

=> Les enfants des communes de Brizambourg et Bercloux nés en 2022 seront admis en petite section pour la rentrée de septembre 2025. Les démarches se font d'abord en mairie, pour y faire établir un certificat d'inscription scolaire. Un rendez-vous avec le directeur vous permettra ensuite de visiter la structure et d'avoir toutes les informations utiles sur le fonctionnement de l'école. N'hésitez pas à réaliser dès que possible ces démarches d'inscription.



VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX EN CETTE NOUVELLE ANNÉE !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SIMONE VEIL

Quel bel outil qu'un livre pour s'évader, s'amuser, réfléchir, chercher le coupable ou encore rire d'un personnage inventé par un auteur facétieux. Pas besoin d'électricité ni de prises bizarres, un seul effort : tourner les pages et profiter des bienfaits avérés de cette activité qu'elle soit ludique ou instructive.

Ce service municipal est gratuit, autant en profiter.

Les bénévoles sont à votre service pour vous proposer le prêt de quatre livres par mois : des nouveautés chaque trimestre, des commandes possibles à la bibliothèque départementale, du choix pour tous les âges et tous les goûts !

Vous pouvez aussi :

- consulter le catalogue en ligne à tout moment et y réserver les ouvrages que vous convoitez

- <https://mediatheque-brizambourg.c3rb.org/>

- accéder gratuitement au portail de la médiathèque départementale où consulter la presse, des cours en ligne, des jeux, de la musique, etc.

- <https://md17.charente-maritime.fr/>

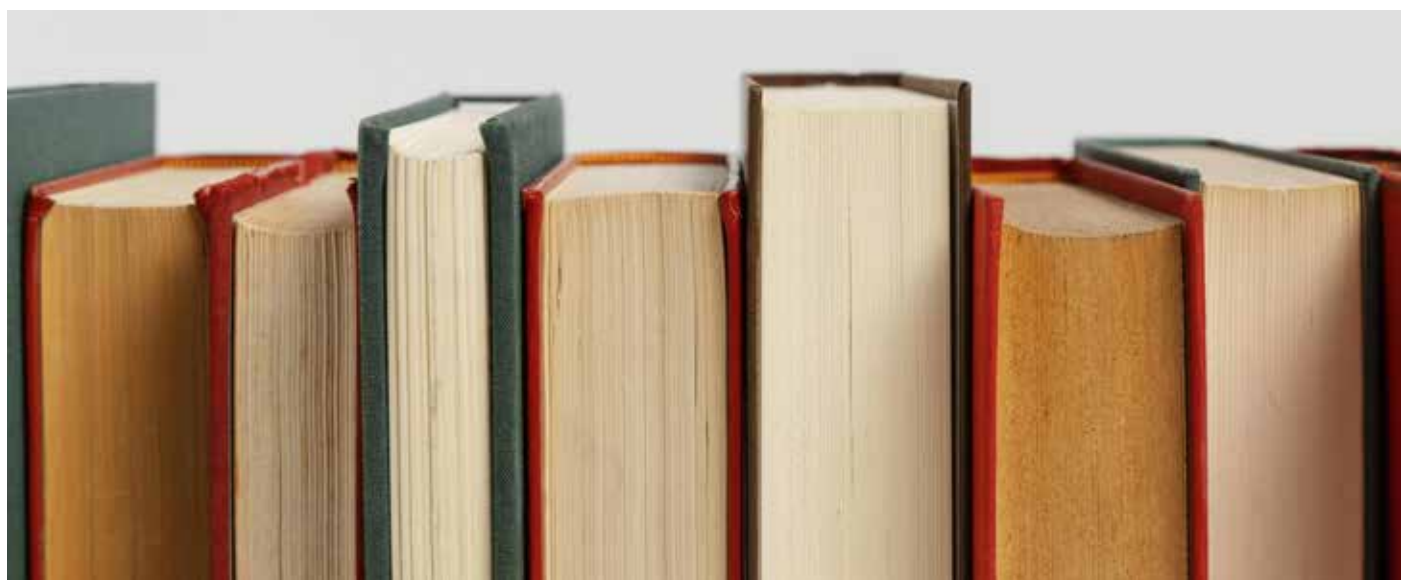
Malheureusement l'atelier « La Muse Plume » et l'atelier « bébés-lecteurs » ont du cesser leur activité faute de participants ; qu'à cela ne tienne, si quatre personnes au moins sont intéressées par l'un ou l'autre atelier, ces activités peuvent reprendre.

Si vous souhaitez agrémenter un peu de votre temps, rejoindre l'équipe des bénévoles vous apportera des relations sociales enrichissantes et une activité en équipe au service des Brizambourgeois(e)s.

Rien de bien compliqué ni d'érudit à savoir pour être au service de la bibliothèque municipale, il suffit de vous faire connaître pour vous faire expliquer par les bénévoles de quoi il retourne.

« *La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire.* »

————— Si c'est Victor Hugo qui le dit, il n'y a pas à hésiter ! —————



La vie de la commune



LES SAPEURS POMPIERS DE BRIZAMBOURG

Bonjour à tous,

L'année 2024 fût encore une année de forte activité opérationnelle pour le centre de secours de Brizambourg avec une légère augmentation de 35 interventions par rapport à 2023.

Le centre a assuré 359 départs lors de l'année pour 392 départs de véhicules.

Je tiens à remercier les 22 sapeurs-pompiers qui font vivre le centre de secours de Brizambourg, mais également pour leur dévouement et leur abnégation.

Cinq recrues au cours de l'année écoulée sont venu renforcer notre effectif.

Bienvenu à Aurélie, Céline, Lucas, Florian et Camille.

Un dossier d'incorporation est en cours en ce début d'année et en espèrent en avoir d'autres tout au long de cette nouvelle année. Le centre est toujours preneur de nouvelles recrues. Vous pouvez, si vous le souhaitez, venir nous rencontrer tous les 1er dimanche du mois à l'occasion de notre manœuvre mensuelle, et découvrir nos nouveaux locaux.

Parlons un peu des véhicules :

Nous sommes à ce jour doté d'un camion de feu, d'un véhicule tout utilitaire, de deux véhicules léger et un VSAV (ambulance) qui nous permet à présent d'assurer le transport de la victime sur les différents centres hospitaliers.

Celle-ci est arrivée début juillet, et a déjà effectué 124 interventions.

Les avancements de grade pour cette nouvelle année :

Les sapeurs 1er classe Emmanuel David et Aymeric Berrocal sont élevés au grade de caporal.

Félicitations à vous deux.

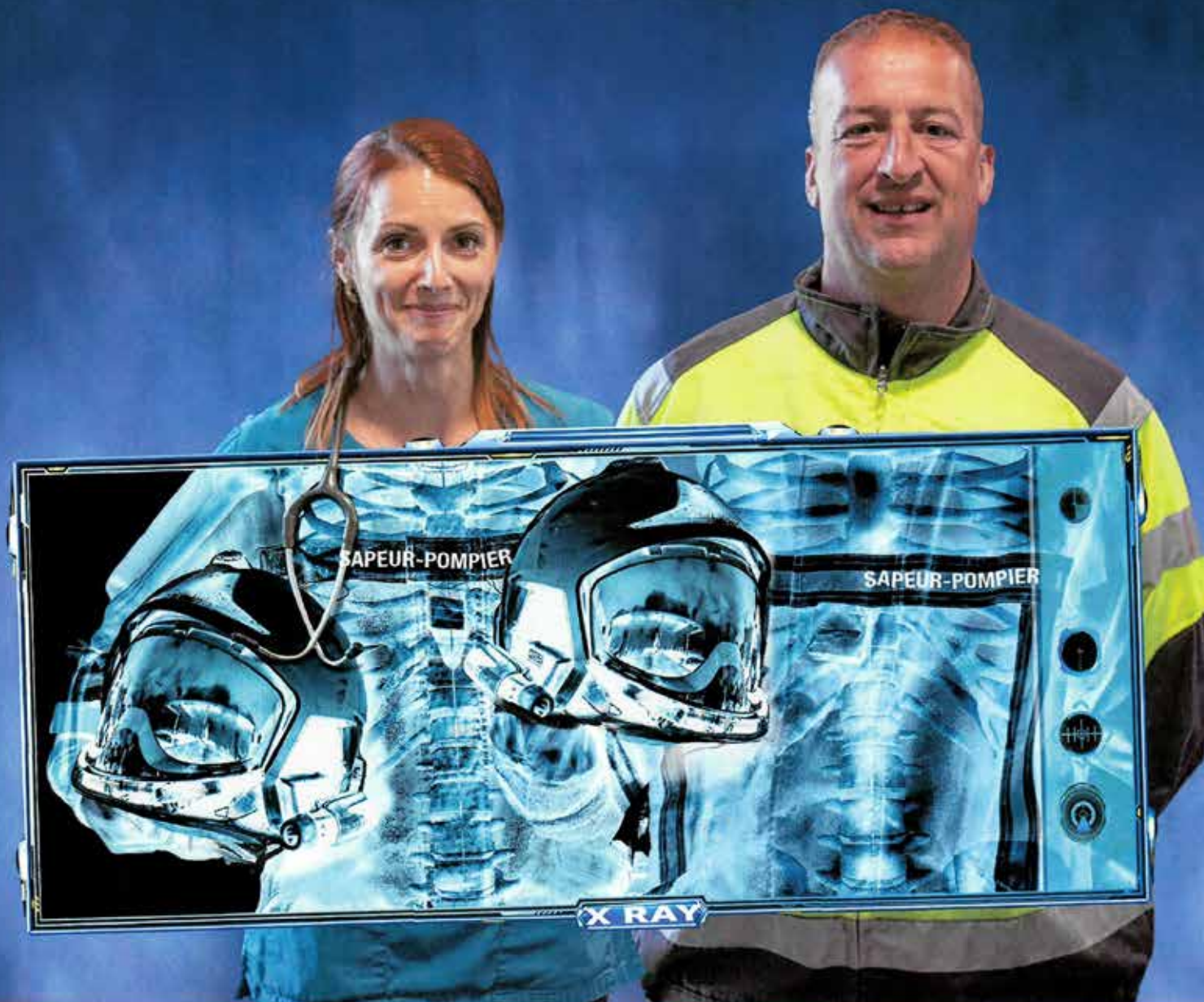
Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le chef de Centre





IL EXISTE UN SAPEUR-POMPIER EN CHACUN DE NOUS !

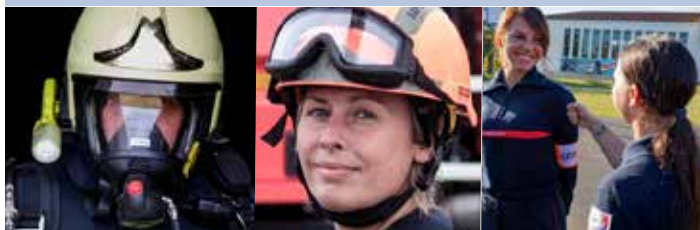


**Révélez-vous,
devenez sapeur-pompier !**

**Rejoignez le centre de secours
de Brizambourg**

Ltn BARON, 06 83 38 73 72 - chef-cpi-brizambourg@sdis17.fr

sdis17.fr



*Les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires
Les femmes et les hommes
assurent un secours de proximité*

*En Charente-Maritime,
plus de 2 800
sapeurs-pompiers
sont engagés
sur plus
de 50 000
interventions
par an.*

L'organisation est départementale et placée sous 2 autorités : le préfet (pour le volet opérationnel) et le président du conseil d'administration du SDIS 17 (pour la gestion administrative).



*Les missions les plus connues
consistent à répondre aux
demandes de secours
reçues via le 18/112.*

Les interventions sont classées en trois catégories :

- Secours, soins d'urgence ou assistance aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.
- Prévention, protection et lutte contre les incendies.
- Protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement.

Au-delà de d'urgence, les sapeurs-pompiers ont aussi des missions d'analyse, de planification et d'anticipation :

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.

La surveillance des zones de baignade est une mission spécifique à la Charente-Maritime. Elle est réalisée à la demande de certaines mairies et intercommunalités.



Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Le sens de l'engagement citoyen

Jeune ou moins jeune, peintre, comptable, bibliothécaire ou ruraliste, les sapeurs-pompiers volontaires ont tous un point commun : **ils donnent de leur temps pour secourir les autres.** Cet engagement réalisé sur une partie de leur temps libre leur permet de participer aux mêmes opérations de secours que leurs homologues professionnels.



80% DES SAPEURS-POMPIERS
SONT DES
VOLONTAIRES

Le nouveau sapeur-pompier suit une formation indemnisée, effectuée au cours des 3 premières années d'engagement. Au fur et à mesure de la validation des compétences, il est engagé sur les interventions correspondant à ses formations..

L'activité de sapeur-pompier volontaire n'est pas un emploi salarié. **Elle donne droit à indemnisation, exonérée d'impôts.** les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

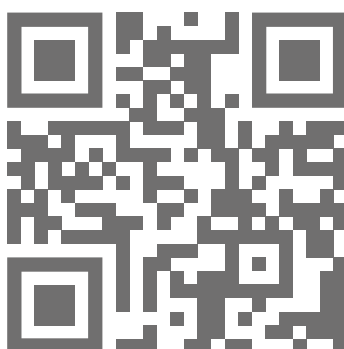
MODALITÉS

- Avoir au minimum 16 ans.
- Résider légalement en France.
- Jouir de ses droits civiques.
- Absence de condamnation incompatible avec les activités de SPV.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

Il existe un sapeur-pompier en chacun de nous !

Venez nous découvrir sur notre site

sdis17.fr



Un métier passion !

Sapeur-pompier professionnel (SPP)

Les sapeurs-pompiers professionnels sont des fonctionnaires territoriaux. **Ils sont recrutés après avoir réussi un concours.**

Ils sont ensuite inscrits sur une liste d'aptitude pour une durée déterminée, ce qui leur permet de candidater dans un service départemental d'incendie et de secours, en fonction des postes vacants.

Il existe plusieurs niveaux de recrutement et donc plusieurs concours :

- concours caporal.
- concours officier.

Chaque concours exige des conditions d'inscription particulières (voir : www.sdis17.fr/sapeur-pompier-professionnel).

Au SDIS 17, les candidats retenus suivent un parcours de formation d'un contenu et d'une durée adaptée à leur profil (ancien sapeur-pompier volontaire ou non).



Le courage et le dévouement font partie de leurs valeurs. Porter secours est leur vocation. Ils ont décidé d'en faire leur métier et de devenir sapeurs-pompiers professionnels

MODALITÉS POUR ÊTRE CAPORAL DE SPP

- Être majeur.
- Être de nationalité française (ou ressortissant européen sous certaines conditions).
- Jouir de ses droits civiques.
- Être titulaire d'un diplôme niveau 5 (brevet des collèges).
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.

Jeune sapeur-pompier (JSP)

Trop jeunes pour devenir sapeurs-pompiers et partir en intervention, mais vous avez déjà la passion d'aider les autres. Pas besoin d'attendre pour rejoindre l'univers des sapeurs-pompiers et développer son sens civique.



Les jeunes sapeurs-pompiers reçoivent une formation composée de cours théoriques, pratiques, sportifs et d'initiation aux différentes activités des sapeurs-pompiers.

Pendant 3 ans, une demi-journée par semaine, ils apprennent les bases du secourisme et les techniques de lutte contre l'incendie. Les JSP participent aussi à des rencontres sportives, défilés ou événements.

A l'issue de la formation, ils sont diplômés. Ils n'ont plus qu'un seul stage à suivre pour être habilités à partir en intervention comme SPV.

MODALITÉS

- Être âgé de 14 à 15 ans.
- Être disponible le mercredi ou le samedi.
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique.
- Être en possession d'une autorisation parentale.

Service de santé et de secours médical

Médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues et vétérinaires unissent leurs compétences pour mener à bien les missions du service de santé des sapeurs-pompiers (médecine préventive, soutien sanitaire et psychologique, approvisionnement et distribution des produits et matériels médicaux).

Ils participent bien sûr au secours et soins d'urgence aux personnes avec notamment les protocoles infirmiers de soins d'urgence et aux opérations impliquant des animaux ou concernant la chaîne alimentaire.

Ils peuvent s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire ou en tant que sapeur-pompier professionnel par l'intermédiaire d'un concours sur titre.



Les associations



Equipes jeunes :
FAVREAU Sébastien : **06.03.78.34.51**

Equipes Séniors :
CANOT Samuel : **06.59.40.91.87**

Equipes féminines :
LOISEAU Jérôme : **06.09.78.15.98**

Secrétariat : TROCHUT Fabrice : **06.85.94.54.63**

Trésorerie : MARTORELL Cécile : **06.98.72.09.30**

Président : COUPRIE Bruno : **06.59.67.79.70**

Vice-Président : MARTORELL Franck : **06.63.05.39.37**

Président d'honneur : PERRIN André : **06.32.04.18.01**

Bonjour à tous,

La fin d'année 2024 a été assez chargée avec le goûter de Noël des enfants le 15/12 (Salle des fêtes d'Ecoyeux), les festivités pour les séniors le 13 et 21/12 (Club house de Brizambourg), et la distribution du calendrier de l'ESB. Un grand merci à nos 48 partenaires, et bien sûr à nos communes sans qui rien ne serait possible.

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons le meilleur et vous donnons rendez-vous pour notre loto annuel qui aura lieu le **samedi 22 février** (Salle des fêtes de Saint Hilaire de Villefranche).

L'ESB.

St-Hilaire de Villefranche
--- Salle des Fêtes ---



SUPER LOTO 20h30
Samedi 22 Février 2025

Bons d'achat de 60 à 300€ / Smart TV / Air fryer / Robot de cuisine / Plancha / Encelinte bluetooth / Tablette-clavier 10" / Montre connectée / Jambons,...
Et de nombreux autres lots !!!

TOMBOLA : 2€

2,50 € le carton
10 € les 5 cartons
15€ les 10 cartons
Sans Réservation



RESTAURATION SUR PLACE !!!
Ouverture des portes à 19h00



L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »



enseignants ou la municipalité.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des cadeaux (livres, place de cinéma etc...) aux enfants de l'école. Elle a par exemple, aux côtés de la Commune de Brizambourg, financé une sortie scolaire commune aux 6 classes de l'école au parc zoologique de La Palmyre. L'APE s'associe parfois avec d'autres partenaires locaux comme la bibliothèque par exemple.

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'APE a organisé une tombola afin de remettre en jeu les lots collectés initialement pour la tombola de la kermesse. L'APE en profite pour remercier tous ses partenaires. Elle a réalisé une vente de chocolat pour les fêtes de Noël en partenariat avec la société Jeff de Bruges. La vente de calendriers pour 2025 sera également reconduite.

Enfin, l'APE s'est associée à la mairie pour faire briller les yeux des élèves lors du marché de Noël qui a eu lieu le 1er décembre dans la zone commerciale « la Clé des Vignes », lors du goûter de Noël prévu le 17 décembre et lors du dernier spectacle des clowns Cablo et Toby, qui a eu lieu le vendredi 20 décembre.

Au printemps 2025, l'APE va proposer la réalisation d'une fresque pérenne par tous les élèves de l'école en coopération avec une artiste peintre qui sera installée sous le préau de l'école.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Présidente au 06 82 31 80 46. Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...).

« Les Gamins d'Abord » est une association qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux cotés de celles organisées par les



Une fois de plus, nos pilotes se sont distingués cette saison avec 2 titres de champion de charente maritime et un titre de champion Poitou-Charentes en Vétérans Or.

Corentin Coutant remporte le championnat de charente maritime en catégorie 250, dans cette même série Thomas Bourut prend la 3ème place. Chez les vétérans, c'est Laurent Herpin qui s'adjuge le titre de champion départementale, ainsi que le titre Poitou Charente en Vétérans OR (+50 ans).

En catégorie 450 cm³ Nolan Carrara termine vice champion de charente maritime.

Mais on notera aussi les bonnes performances de Eliot Woodman 8ème (450), Benjamin Léone 12ème (450), Théo Dugas 7ème (250), Thomas Herpin 10ème (250) ainsi que David Goichon 7ème (Vétérans).

Sur le championnat Nouvelle aquitaine c'est Thomas Herpin qui signe la meilleure performance avec une 5ème place en 250.

Félicitations à nos 45 pilotes qui ont vaillamment représenté nos couleurs sur les différents terrains de nouvelle aquitaine.

On vous donne rendez-vous, le **30 Août 2025** pour notre motocross annuel.



30 *Samedi*
AOÛT

Brizambourg
MOTOCROSS
NOCTURNE



Finale à l'Américaine 

7€

GRATUIT
-14ans

CHAMPIONNAT
Poitou-Charentes

MX1/MX2

Vétérans

125cc

85cc



**BUVETTES/RESTAURATION
SUR PLACE**

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'A.D.M.S.

L' A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Départemental, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime), le siège social se situe à Saint Hilaire de Villefranche. Son rayon d'action se trouve sur les anciens cantons de Saint Hilaire de Villefranche, de St Savinien (Taillebourg et Anepont seulement), de Burie puis quelques communes comme Port d'Envaux, Ecurat, Plassay, Saint Vaize, Bussac sur Charente, Le Douhet, Fontcouverte, Vénérand et Asnières la Giraud.

Une équipe pédagogique, composée de huit professeurs diplômés et dirigée par Manuel AUDIGÉ, s'occupe de 200 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, chant et batterie. La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration présidé par Philippe DÉPLANNE.

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A.D.M.S., de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette, atelier rock) ou en grande formation (orchestres à cordes, d'harmonie et de guitares, chorales enfants et adultes, ...)

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez Manuel AUDIGÉ le directeur, au 06 77 93 04 09.

Les grands moments de l'ADMS seront les :

- **samedi 29 mars** rencontre de chorales à Burie (participation des élèves de Taillebourg)
- **vendredi 09 mai**, concert de notre chorale Choralacoustic qui accueille Chant'Oléron à St Hilaire de Villefranche
- **samedi 10 mai**, marche-repas à St Hilaire de Villefranche
- **samedi 24 mai** fête des orchestres à St Hilaire de Villefranche avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie Junior des Vals de Saintonge et les Vents marines de Rochefort (participation des élèves de Taillebourg)
- **vendredi 27 juin**, concert de fin d'année «cordes-vent-voix» à Asnières la Giraud
- **début août** participation en première partie aux Eurochestries à St Hilaire de Villefranche et Ecoyeux

Merci à la municipalité de Brizambourg pour son soutien à l'ADMS depuis 1996.



Les associations

UNION MUSICALE BRIZAMBOURG 2024



Brizambourg



Bercloux



Ecoyeux



Ebéon



Authon



Le Seure



Villars les Bois



Migron



Merci à ces 8 communes pour leur accueil lors des cérémonies officielles. L'UMB a aussi prêté son concours à SAINT HILAIRE le 19 Mars pour la FNA-CA et à Ste MEME le 8 Mai, cette saison. Pour limiter les déplacements la société prend en charge le repas de midi à VILLARS le 14 Juillet et celui du 11 Novembre à AUTHON.

Une autre rencontre conviviale est prévue le 19 Janvier en l'honneur de la Sainte patronne.

Dernière minute : M. Planty, clarinettiste, figure angevine et sympathisant de L'UMB nous a quitté en cette fin d'année à l'âge de 95 ans.
BONNE ANNEE 2025



LE LIEN D'AMITIE BBE « Brizambourg - Bercloux - Ecoyeux »



A l'occasion de cette nouvelle Année nous vous adressons pour 2025 nos Meilleurs Voeux de Bonheur, Joie et la Santé principalement. En 2024 nous avons organisé trois repas dansants dont les samedis 2 mars à Ecoyeux, le 22 juin et le 14 décembre à Brizambourg. Les repas sont publics, venez vous joindre à nous.

Nous sollicitons de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration afin de rajeunir, dynamiser et surtout pouvoir assurer la relève. Nous recherchons vivement de jeunes retraité(e)s qui étant Adhérent(e)s pourraient être responsables pour organiser des marches par exemple, et créer de nouvelles activités, «Générations Mouvement comprend toutes Générations, pas seulement les Aînés »

Tous les vendredis après midi ou tous les 15 jours suivant les possibilités de chacun le Club est ouvert pour des jeux divers afin d'oublier nos soucis journaliers. Vers 16 H 30 nous servons un petit goûter pour 1 € seulement. Etre Adhérents : avoir une carte qui nous couvre en cas d'accident pour les rencontres, ainsi que les sorties d'une journée organisées par l'Interclubs de St-Hilaire deVillefranche, y compris l'annulation des voyages de plusieurs jours. Il faut être Adhérent(e) au Club pour bénéficier des sorties et voyage de l'Interclubs.

MANIFESTATIONS 2025

VENDREDI 17 JANVIER

Assemblée Générale à Bercloux (S. des Fêtes)
à partir de 14 H 15

SAMEDI 22 MARS

Repas dansant à 12 H à Ecoyeux
avec Yann-Sentimental
C'est le mois des carnivals
tous les déguisements seront permis !

SAMEDI 14 JUIN

Repas dansant à 12 H à Brizambourg
avec Yann-Sentimental

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Repas dansant à 12 H à Brizambourg
avec Jean-Pierre et Mary

CONTACT

Damon Jean-Claude
ajc.damon@orange.fr
Tél. 05 46 95 95 81 - 06 67 70 56 91



Repas Dansant du 14 décembre 2024



ACCA BRIZAMBOURG

Mr BAUDRIT Thomas
212 AV DE COGNAC
17770 Brizambourg



Cette année, l'ACCA de Brizambourg compte environ 80 membres.

Lors des attributions de bracelets grands gibiers, 85 chevreuils nous ont été imposés. Pour le moment, 60 ont été prélevés, dont 23 à l'approche cet été. Pour ce qui est des sangliers, 16 sangliers nous ont été attribués, dont 4 sangliers de moins de 20 kg.

Au cours de cette saison, un peu plus de 600 oiseaux ont été lâchés sur le territoire. Depuis plusieurs années, on peut en observer très fréquemment un peu partout.

Nous avons organisé plusieurs chasses à courre sur Brizambourg, une aux renards, deux aux sangliers et deux aux lièvres.

Pour la première année, une soirée choucroute à été organisée le 18 janvier 2025.

Notre assemblée générale a eu lieu le 28 juin 2024.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La FFEPGV s'inscrit dans une longue tradition du sport qui remonte au 19^{ème} siècle Influencée par la gymnastique suédoise. Elle n'est ni du sport compétitif, élitiste ou militaire mais du sport santé auprès de tous les publics.

Grace à ces séances multisport vous ne vous ennuierez jamais et vous serez guidés par des animatrices compétentes qui ont approfondi leurs connaissances en Méthode Pilates, de Gasquet, Circuit Training, etc. La gym en milieu rural c'est une chance, profitez-en.

Les municipalités de St Hilaire-de-Villefranche, Brizambourg et Asnières-la-Giraud mettent à notre disposition les salles dans lesquelles nous faisons nos séances. A propos des salles nous sommes conscients de la chance que nous avons d'avoir des municipalités à notre écoute et qui adhèrent à notre cause.

Toutes les semaines, 6 séances sont à votre disposition :

BRIZAMBOURG

Mercredi : 9h-10h Gym Zen
Salle des Fêtes, rue du Dr Grand

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Lundi : 17h30-18h30 Gym Zen, 18h30-19h30
Gym Energy
Gymnase du Collège, rue Jean Moulin

Mercredi : 19h-20h Gym Energy

Jedi : 16h-17h Gym Zen
Salle des fêtes Jean Garnier,
Avenue de Saint-Jean d'Angély

ASNIÈRES-LA-GIRAUD

Jedi : 19h-20h Gym Zen

Les inscriptions se font sur place au début de chaque séance. Vous pourrez découvrir notre club lors des deux premières séances gratuites.

Contacts :

gymvolontairesthilaire17@gmail.com
Françoise : 06 49 27 26 54
Facebook : Gym Volontaire St Hilaire

ORCHESTRE PHILARMONIQUE DES VALS DE SAINTONGE



C'est une première à Brizambourg, le **13 avril 2025** à 17H00 l'**ORCHESTRE PHILARMONIQUE DES VALS DE SAINTONGE** sera dans notre salle des fêtes. 25 musiciens nous donnerons un magnifique concert de musique classique.

C'est votre conseil municipal qui organise cet événement, nous sommes aidés et subventionnés par le Conseil départemental (50% du cachet de l'orchestre). Nous avons fixé l'entrée à 10€ et gratuit pour les enfants de - de 16 ans.

Nous sommes limités en nombre de place et nous vous conseillons de réserver vos places par mail accueil@brizambourg.fr , téléphone 0546959703 ou à l'accueil de la mairie les jours d'ouverture.

Pour les personnes seules et sans moyen de locomotion, des bénévoles pourront faire le taxi bénévolement. Là aussi réservation obligatoire.

COLIS DES AINÉS



Chaque année la municipalité a le plaisir d'offrir aux aînés (à partir de 75 ans) de notre commune, un colis gourmand, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Celui ci est composé de produits provenant de nos commerçants de Brizambourg.

Les élus et Christophe, notre coopérateur se sont retrouvés pour préparer les 95 colis lors d'une après midi dans la salle des fêtes.

Ensuite l'équipe municipale est allée à la rencontre de nos anciens dans leur foyer pour leur offrir leur panier. Ce moment attendu aussi par les élus, permet d'apporter un peu de réconfort et d'échanger physiquement, car beaucoup d'entre eux se déplacent peu et se retrouvent isolés .

Merci à tous pour l'accueil chaleureux chaque année!

SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29
École : 05 46 95 93 88
ADMR : 05 46 95 35 65
SIPAR : 05 46 91 57 11
Services publics : 39 39
ENEDIS : 0810 333 017
GRDF : 0810 433 017
Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTÉ

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie : 05 46 58 50 17
Centre Hospitalier
de St jean d'Y : 05 46 59 50 50
de Saintes : 05 46 95 15 15
Médecin de nuit : 05 46 27 55 20
(week-end et jours fériés)
Centre antipoison : 05 56 96 40 80

MAISON DE SANTÉ DES BORDERIES

Médecins :
Mme Baritaud : 09 78 80 17 45
M. Chatenet : 05 46 95 94 83
Mme Minet : 05 46 95 99 16
Infirmiers :
M. Picauron : 06 38 02 00 98
Mme Elie : 06 27 20 27 60
Mme Besançon : 06 47 22 74 66
Infirmière IPA :
Mme Conge Brochard : 06 74 88 03 88
Diététicienne :
Mme Migeon : 05 46 95 35 44
Ergothérapeute :
Mme Sommé : 06 36 49 07 49

PHARMACIE

Mme Couprie : 05 46 95 92 48
Pharmacie de garde : 3237

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 / 19h
Mercredi : 10h / 12h
Vendredi : 15h30 / 19h
Dernier samedi du mois : 10h / 12h
Une fois par mois : bébés lecteurs
Tél. : 05 46 93 66 84
bibliotheque@brizambourg.fr